

TEMPERATURE

Du 18 mai 1904.

Table with 2 columns: Fahrenheit and Centigrade. Rows for 7 A.M., 3 P.M., and 6 P.M.

Le Bureau Meteorologique.

Washington, D. C., 18 mai. — Prévisions pour la Louisiane — Temps — beau, soleil et vents variables du sud devenant frais.

L'instruction publique en Louisiane.

On ne saurait nier le développement qu'a pris l'instruction publique en Louisiane, grâce au développement avec lequel des hommes d'un talent supérieur s'y sont consacrés, aux sommes importantes allouées par l'Etat et les paroisses, et il n'est que juste de dire que ceux qui ont eu la direction inépuisable ont bien mérité de la communauté.

Toutefois, notre système d'instruction publique n'a pas atteint ce degré de perfection nécessaire dans un Etat que, comme c'est le cas en Louisiane, ses progrès prodigieux conduisent rapidement à une des premières places dans l'Union.

Car on est obligé de constater qu'en bien des endroits les édifices sont absolument insuffisants, et que dans d'autres les ressources ne permettent de tenir les écoles ouvertes que pendant une partie restreinte de l'année. Il est urgent de combler ces lacunes. C'est ce que comprennent nos gouvernants et les membres de notre corps enseignant.

Notre gouverneur a consacré une grande partie de son discours d'inauguration aux déficiences du système d'éducation et aux moyens d'y remédier.

Le plan qu'il propose, un emprunt d'un million de dollars portant intérêt de trois pour cent, emprunt qui, on en conviendra, ne constituerait pas une charge extraordinaire pour notre Etat, sera étudié avec l'attention qui lui requiert.

D'un autre côté l'Association d'éducation de la Nouvelle-Orléans vient d'inaugurer un mouvement en faveur des écoles. Dans une réunion récente tenue à l'Ecole supérieure des Garçons les professeurs de notre ville ont adopté un mémoire à l'assemblée générale siégeant actuellement à Baton Rouge, dans lequel ils exposent la nécessité d'une augmentation des crédits alloués pour les écoles publiques.

Ils ont adopté aussi des résolutions louant hautement les efforts du Bureau de direction des écoles de la Nouvelle-Orléans pour stimuler l'opinion publique et pénétrer les législateurs de l'Etat des besoins de l'instruction publique.

L'appel sera entendu et le mouvement que vient d'inaugurer l'Association d'éducation de la Nouvelle-Orléans recevra l'appui de toute la population. Et si l'on songe que ceux qui ont chargé du gouvernement partagent ces vues, qu'ils ont même pris l'initiative de signaler les déficiences et de recommander les moyens d'y remédier, on peut en conclure que la cause de l'instruction publique en Louisiane est gagnée.

LE CUIRASSÉ "DEMOCRATIE"

D'un correspondant de Brest: "Democratie" — "demos kratos", puissance du peuple — de plus en plus imposée en lettres d'or, à l'arrière d'une nouvelle et puissante unité de combat de la République.

Nous sommes loin des galères hollandaises, "Soleil Royal", "Royal-Souverain", et des vaisseaux impériaux, "Aigle", "Napoléon", dont les cent quarante canons, bouches bées, saillaient de leurs noirs sabords, ainsi que des gouttières, et déversaient, plutôt qu'ils ne projetaient, de gros boulets pansus sur les flancs des navires ennemis, au hasard des coups de roulis.

Le canonage n'est plus, aujourd'hui, un jeu de passe-boules; c'est une arme savante, dont les coups frappent avec une effrayante précision un but à peine visible, à huit mille mètres, soit à peu près la distance de la porte de Vincennes à la porte Maillot.

Toute la marine, c'est-à-dire tout Brest (annonc' autre port, en effet, ne s'identifie avec la flotte comme celui-ci), s'était rendue au fond de l'arsenal pour assister au lancement du cuirassé d'escadre "Democratie". L'amiral Maharmé, commandant en chef, préfet maritime, entouré de toutes les autorités civiles et militaires, présidait cette importante et très émouvante cérémonie.

On feignait de redouter de faibles incidents, parce que c'est le premier lancement de bâtiment qui s'effectue dans le vieux port breton sans le concours d'un clergé. Les femmes en étaient fort affligées, assurait-on. Je ne l'ai point remarqué; elles sont venues nombreuses, et elles ont à cela quelque mérite, car il fallait patauger dans un océan de boue. Quant aux hommes, leurs visages n'étaient pas attristés, et, au dire de vieux Bretons, il y avait aujourd'hui même affluence qu'auparavant. D'ailleurs, le ciel de Bretagne a mis tout le monde d'accord en béant avec une égale abondance bateau et spectateurs, sans distinction de confession. Brest est le paradis des scaphandres.

L'opération du lancement, très délicate, a parfaitement réussi. L'énorme masse, lentement mais sûrement, a pris possession de son élément en soulevant une grosse lame. Les cales de construction des navires sortent des plans inclinés vers la mer, et dont la pente est telle que le navire, dégagé de toute retenue, peut ramper par la composante de son poids parallèle à la cale les résistances possibles qui s'opposent à son mouvement.

Le bâtiment, l'arrière du côté de la mer, et, par conséquent, en contre-bas de l'avant, repose sur une série de piliers nommés "tins", encastrés dans la cale. Une collinette, abondamment graissée, est interposée entre la quille du navire et la ligne des tins. En outre, entre cette collinette et la quille, on dispose une sorte de double quille, formée d'une ou deux pièces de bois nommées "savate", qui s'allonge sur toute la longueur du bâtiment, et dont l'extrémité avant est solidement fixée à la cale.

Au moment du lancement, après qu'on a enlevé successivement les étais qui servent de béquilles au navire, on laisse la savate tout près de l'endroit où elle est retenue à la cale, et le navire, par son propre poids, glisse dans la collinette, entraînant la savate.

Le navire est guidé dans sa course par deux gros câbles qui passent à bord de bout en bout, et qui sont amarrés en tête de la cale et au delà du point où il doit s'arrêter.

On emploie pour modérer la course du navire des moyens progressifs. Les principaux sont le masque transversal, disposé à l'arrière et qui offre une énorme résistance dès qu'il entre dans l'eau, et des câbles de retenue, bridés de telle façon qu'ils se raidissent que par la rupture successive des brides.

Le cuirassé "Democratie" a un déplacement de quinze mille tonnes. Son montage sur cale a été commencé le 1er mai 1903. On prévoit son entrée en service pour 1907. L'antre des plans est M. Bertin, chef de la section technique. La construction a été dirigée par M. Deparis, ingénieur des constructions navales. Ce bâtiment aura trois machines d'une puissance totale de 17,500 chevaux. Sa vitesse sera de 18 nœuds. Son armement consistera en 4 gros canons de 305 millimètres, 18 de 164 millimètres, 30 de moyen et petit calibre, et 3 tubes lance-torpilles. Son équipage comprendra 30 officiers et 760 hommes.

La protection de ce bâtiment a été établie d'après une méthode nouvelle. La généralisation de l'emploi des projectiles à grande capacité et à explosifs violents a conduit à modifier sensiblement le mode de protection des cuirassés d'escadre. Les nouvelles unités françaises de 15,000 tonnes, semblables au cuirassé "Democratie", auront leurs parties immergées, protégées par un caisson intérieur cuirassé sur toutes ses faces et à compartimentage multiple. L'épaisseur de la ceinture cuirassée à la flottaison a pu être réduite sans inconvénient, étant donné la probabilité restreinte de toucher par l'obus de rupture. Sa hauteur a été élevée, pour mettre la partie basse des œuvres mortes à l'abri des obus à mélinite et projectiles étrangers similaires. Des ponts blindés et des ponts pare-éclats complètent cette protection. Une torpille ne coulerait pas un tel bâtiment.

Je suis contraint, pour plusieurs raisons, d'abréger cette description. Mais, avant de terminer, je tiens à dire que j'ai été émerveillé de l'entrain, de l'amour passionné de leur métier dont font preuve les officiers des divers corps de la marine. Ce n'est pas un compliment banal: c'est un hommage sincère rendu à la vérité.

Mandats-poste entre la France et le Japon.

Un récent décret, complété par une instruction de M. Béraud, vient de fixer les conditions d'échange régulier des mandats-poste entre la France et le Japon. Le montant des sommes envoyées par mandat devra être exprimé en monnaie des pays de destination. A cet effet, les bureaux français viennent d'être pourvus de tables de conversion établies d'après le taux suivant:

1,000 francs = 386 yens 10 cents.

Le montant maximum des mandats interchangeables est fixé à 400 yens, soit 1,036 francs. Les mandats pourront être tirés sur toutes les localités du Japon, y compris Formose et les Pescadores. Les mêmes règles sont également applicables aux mandats tirés sur les bureaux japonais en Chine, et en Corée.

Et si je rappelle nos torts mortels, c'est avec le desir très sincère de les effacer de mon côté, et l'espérance que les vôtres vous inspireront un pareil regret.

—Est-ce que, après tant d'années, il n'y a pas prescription? dit le duc, toujours hautain.

—Certains actes peuvent se prescrire devant la justice des hommes... Mais devant... Celle de Dieu? interrompit le duc, avec un air de bonne humeur. Allons nous jouer un chapitre de la morale en action!

—Et, eh, ce n'est quelquefois pas si bête... Mais laissez Dieu tranquille... Je voulais simplement parler de notre conscience... Très sincèrement, malgré la très juste colère que vous aviez provoquée en moi, ma conscience me reproche les angouaises que je vous ai causées, un jour, à vous et à ma sœur... N'en est-il pas de même de la vôtre?

Le duc le contempla, un long moment, avec intérêt, puis déclara nettement: —Pas le moins du monde!

—Ah! fit Jean, la voix un peu glacée.

—Il vaut mieux nous expliquer franchement, n'est-ce pas? —Vous devez apposer que j'ai, autant que vous, l'horreur des situations fausses! —C'est ça que vous venez de demander aujourd'hui... —Pardonnez-moi, vous offrir!

De même les mandats télégraphiques sont admis dans les relations franco-japonaises; mais il est indispensable de noter que les seuls bureaux qui, au Japon, participent à ce service, sont ceux de Kobe, Nagasaki, Osaka, Tokio et Yokohama.

LE Monument de Goethe A STRASBOURG.

On écrit de Strasbourg:

Sous l'œil indifférent de la population strasbourgeoise, le monde officiel a inauguré, ce matin dimanche, 1er mai, le monument de Goethe. On a distribué personnellement quelques cartes à des indigènes pour être certain de leur présence, mais on peut les compter. Sur la place de l'Université, un public de petits bourgeois endimanchés se masse entre le cordage de sergents de ville qui défend l'enceinte réservée. Ces gens sortent de l'église et ont une heure à flâner avant d'aller prendre le repas de midi. Un grand nombre d'entre eux ne sait même pas ce qui se passe.

Autour du monument, dans leurs bizarres costumes de parade, les représentants des corporations d'étudiants ont pris place. Ils ont l'air fignés, arrogants et ennuyés. Peu à peu, arrivent les hauts fonctionnaires qui doivent présider à la cérémonie: le secrétaire et les deux secrétaires d'Etat, le préfet, le maire et de nombreux conseillers municipaux, enfin tous les professeurs de l'Université. Les vêtements sont de la coupe la plus variée. Le chapeau haut de forme autrichien alterne agréablement avec le grand feutre noir marin. A onze heures un quart, le stat'balter arrive en voiture, et les discours commencent. M. de Schraut, en sa qualité de président du comité, ouvre le feu; puis ce sont les représentants des délégations nombreuses. On n'entend plus rien du tout, et les journaux ne paraîtront que demain, où nous pourrions lire cette prose officielle.

Quand le voile tombe, le monument apparaît dans toute sa banalité. La statue du jeune Goethe, raide et mal campée, est fait avec la verdure des arbres du fond un contraste plutôt fâcheux. Deux figures allégoriques plantées sur une espèce de balustrade en demi-cercle tournent le dos à la statue. C'est la poésie lyrique et dramatique. Les deux bas-reliefs, encastrés dans le socle en marbre rose, sont pleinement ridicules.

La première partie de la fête est terminée. Tout à l'heure, on va banqueter en l'honneur du germanisme. Ce n'est pas ainsi que nous autres Alsaciens, qui avons été quelques ans à être élevés dans l'admiration raisonnée mais sans bornes, ce n'est pas ainsi que nous concevons un hommage au génie de celui qui fut un poète universel. Le jeune Goethe est dans la ville française de Strasbourg. Son œuvre nous avait conquis, bien avant que notre pays l'ait été. Lui-même n'aurait pas voulu que cet hommage à sa mémoire fût un nouveau symbole de la domination.

Un chef-d'œuvre.

New York, 18 mai.—Le comte de Camondo a payé \$2,000 pour le portrait d'un noble inconnu, dit au pinceau d'un peintre inconnu de la fin du dix-huitième siècle, à la vente de la collection artistique de la princesse Mathilde, d'une dépeche de Paris au "Herald".

Cette peinture, qui est un chef-d'œuvre, fut achetée il y a plusieurs années par la princesse qui la paya seulement \$25.

Saluaire doublé.

New York, 18 mai.—Stuyvesant Fish, président de la compagnie de chemin de fer de l'Illinois Central, déclare que contrairement à ce qui a été annoncé dans des dépêches récentes au sujet des étonnements de John F. Wallace, ingénieur en chef du canal de Panama, il recevra près de deux fois autant qu'il ne recevait quand il était attaché à la compagnie de chemin de fer.

Soicide de Hudson Langdon.

New York, 18 mai.—Hudson Langdon, un gradué d'Oxford qui embrassa la carrière théâtrale sous le nom de Henry Irving, il y a bien des années et qui acquit une grande renommée comme tragédien, a été trouvé mort dans ses appartements.

Il s'est suicidé en aspirant du gaz.

Le duc haussa les épaules. —Surt! Eh bien, je vous l'ai loyalement offerte, il y a vingt ans, au milieu de nos torts réciproques... Alors, oui, tout pouvait s'effacer, d'une loyale poignée de main. Vous avez trop bonne mémoire pour que j'aie besoin de vous rappeler avec quel dédain vous avez entendu tout briser entre nous. Ça été l'immense douleur, l'unique humiliation de la vie de ma femme. Il y a vingt ans que, par vous, existe cet inutile scandale, d'un frère et d'une sœur habitant la même ville, y occupant des situations considérables, et, sans aucun motif explicable, vivant comme des ennemis... Nous avons forcément les mêmes relations: il y a vingt ans qu'on fait partent des prodiges pour que nous ne nous rencontrions pas... Et quand on a fondé l'Automobile-Club, on a fait le pas de demander d'en faire partie, parce que l'on sentait que vous alliez y faire la pluie et le beau temps...

—Vous ne me supposez pas l'esprit assez mesquin pour qu'il y ait eu, de ma part, la moindre opposition? —Je ne vous cite ce détail que pour bien établir que, dans les choses les plus minimes, notre mutuelle antipathie est un de ces faits publics... auquel nous n'allons pas tout d'un coup, donner un démenti... comme des enfants qui se réconcilient après

être envoyé des taloches... Je comprends très bien l'exaspération qui a pu s'emparer de vous lorsque votre fils vous a annoncé qu'il aimait une fille de M. Jean de Vitray... —Ah! vous êtes vraiment bien honnête, mon cher! —Permettez-moi de ne pas railler en tout ceci: l'esprit n'a jamais servi à grand-chose dans les situations graves; et celle-ci l'est à un point... que vous ne pouvez vous imaginer! L'exposez donc fort simplement les choses comme je les sens, comme je les comprends; et l'idée que l'héritier de vos titres et de votre fortune pourrait épouser un enfant naturel... qui, par dessus le marché, se trouve être la fille de votre plus mortel ennemi... oui, cela n'a pu que vous paraître extraordinaire. Et je l'ai dit à votre fils, comme vous avez pu le lui dire vous-même.

—Merci, pour lui, de vos bons avis! —Mais... le voyant si malheureux... j'ai réfléchi; et je me suis demandé si après tant d'années de guerre, notreaine ne pourrait pas s'évanouir dans le bonheur de ces deux enfants!... ce qui, de vous l'assure, serait encore plus avantageux pour vous que pour moi! —Ah! bah!... Je serais curieux de connaître quel avantage une famille possédant notre situation pourrait avoir à s'allier avec un enfant... dont la

AMUSEMENTS. PARC ATHLETIQUE.

C'est un auditoire nombreux qui a applaudi hier soir au Parc Athlétique les artistes de la Biou Opera Company dans "The Amerer", le charmant opéra comique de Victor Hebert.

William Corlias se montre toujours excellent comique dans le rôle principal, celui de l'amerer. Miles Mae Sailor, Aida Hammi, Louise Lewis, Zana Austin, font aussitôt de talent, de grâce et de beauté, et les jolies personnes qui forment le chœur chantent et dansent à ravir.

WEST END.

Par la variété de ses programmes et la perfection de ses exécutions l'orchestre du professeur Paolotti peut être regardé comme le meilleur que nous ayons entendu à West End.

La foule qui s'y pressait hier lui a fait recommencer plusieurs morceaux.

Les quatre nains acrobates et l'imitateur Paltowski plaisent plus que jamais, et les vues du biographe, par leur nouveauté et leur cachet artistique, sont fort goûtées.

L'ESPRIT DES AUTRES.

Berlureau a son voisin de cercle, qui commente à haute voix les dernières dépêches sur la guerre russo-japonaise, et le dégel en Mandchourie.

—Oui, le comble de la chaleur, là-bas, c'est de foudre sur l'ennemi.

Une pauvre femme brutalisée par son mari est en consultation chez une chiromancienne. Celle-ci, regardant ses mains, lui dit: —Vous êtes sous l'influence d'Orion.

—Sous l'influence d'Orion? riposte la pauvre femme. —C'est donc ça que j'en reçois tant.

Saluaire doublé.

New York, 18 mai.—Stuyvesant Fish, président de la compagnie de chemin de fer de l'Illinois Central, déclare que contrairement à ce qui a été annoncé dans des dépêches récentes au sujet des étonnements de John F. Wallace, ingénieur en chef du canal de Panama, il recevra près de deux fois autant qu'il ne recevait quand il était attaché à la compagnie de chemin de fer.

Soicide de Hudson Langdon.

New York, 18 mai.—Hudson Langdon, un gradué d'Oxford qui embrassa la carrière théâtrale sous le nom de Henry Irving, il y a bien des années et qui acquit une grande renommée comme tragédien, a été trouvé mort dans ses appartements.

Il s'est suicidé en aspirant du gaz.

Un chef-d'œuvre.

New York, 18 mai.—Le comte de Camondo a payé \$2,000 pour le portrait d'un noble inconnu, dit au pinceau d'un peintre inconnu de la fin du dix-huitième siècle, à la vente de la collection artistique de la princesse Mathilde, d'une dépeche de Paris au "Herald".

Cette peinture, qui est un chef-d'œuvre, fut achetée il y a plusieurs années par la princesse qui la paya seulement \$25.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrite au Bureau de Santé dans les derniers 24 heures.

MARIAGES —Joshua Davis à Orélie Miles, Eugène C. Kelly à Olivia Baite, Abraham N. Silverstein à Ray L. Haspel.

NAISSANCES —Mmes J. Frank, un garçon; J. Nut, une fille; J. Seiler, un fils; J. Seiler, une fille; J. B. Glass, un garçon; L. W. Lasseigne, un garçon; E. Lastet, un garçon; E. Tranchesi, un garçon; A. J. Warden, un garçon; A. J. E. Hennessey, une fille; C. Arlaie, une fille; C. A. Llops, une fille; C. Hoffmann, un garçon; R. P. Stecken, un garçon.

DECES —J. R. Nutter, J. 2 ans, 1421 Talle; F. Krause, 28 ans, 2114 S. Robertson; H. L. Hornot, 46 ans, 1010 N. Claiborne; J. G. Donnelly, 6 ans, 8623 Oak; Vve Annie C. Peyton, 65 ans, 2913 Constance; J. Perez, 36 ans, Infirmerie; Touro; Tom We, 42 ans, 4283 Magasin; Louisa Williams, 7 ans, Mandeville et Peters; Victorine Castillon, 8 mois, 1018 Port; L. Gettridge, 22 ans, 1813 St-Claude; Laura C. Kenly, 1 mois, 4108 Constance; Edna Joseph, 7 mois, 1432 St-Antoine; E. Chevalier, 80 ans, 312 St-Antoine; Walter J. Barry, 25 ans, 3128 Short; Thérèse Kissinger, 18 mois, 517 Deuxieme.

TRIBUNAUX. Cour Civile de District. Demandes d'émancipation. Jacob Gay Jr., Frederick Lugenebuhl.

Succession ouverte: John Frederick, J. L. de la Louisiane vs Jutte et Cie, réclamation de \$1,000. Wm J. Gayle et Cie vs Mme Sarah E. Atkins, action en dommages de \$212.48.

Harry J. Gillis vs Della Meyers, demande de divorce. Eileen A. Gilmore vs Thos N. Gilmore et al., demande de partage.

Deuxième Cour Inférieure. Juke A. M. Auloin. Comparutions: Anthony Valeri, alias Victor, actes de violence; Isabella Wilson, jactance.

A plaidé coupable: V. Greco, actes de violence. Acquittés: Mrs. Y. Greco, Lucy Goodman, Louis Reed, actes de violence; M. P. Pericomi, attaque; Chas. Guerrant, enlèvement.

En jugement: Numa Dudoussat, violation de l'acte 107 de 1902. Envoyés devant la cour criminelle: Max M. Levy, Maurice Levy, violation de l'article 811. Noveu Procureur: Otto Wolf, alias J.S. Denton, faux.

Excursion. Mardi prochain le "Glee Club" original de la Nouvelle-Orléans donne une excursion sur la ligne du Texas, Pacific, à Plaquemine, Louisiana, à Port Allen et New Roads, et à la compagnie tous les arrangements pour recevoir les nombreux voyageurs qui se présentent. Grâce aux mesures prises le plus grand confort sera assuré à tous. Le train part du pied de la rue Thibodeau à 7 heures 30 du matin, de Gretna à 7 heures 30 et du canal Harvey à 8 heures.

Ventes inscrites au bureau d'adjudications. Hugh F. Fynn à J. Quins, de six terrains bordés par les rues Magasin, Marigny, Robertson et Grell Taylor, \$200.

Thos J. et Anna M. Kilbride, à la Consumers Brewing Co., un terrain bordé par les rues Canope, Cox, Howard et Liberté, \$1500.

Edna A. Fries et le comte de Panama, un terrain bordé par les rues Marigny, St. André, Constance et Ste Marie, \$2500.

A. J. Keenan à A. Martina, trois terrains bordés par les rues Levee, Iberville, Hennessey, et Alexander, \$750.

J. B. O'Connell et Simon Cohen, deux terrains bordés par les rues Rempart, Bassin, Lafayette et Rempart, \$6000.

Mlle M. E. Du Montier à A. St Gene, un terrain bordé par les rues Catherine, Annette, Allen et Derbigny, \$1000.

La même au même un terrain dans le même lot, \$3000.

Les maîtresses de maison savent combien il est avantageux d'avoir toujours à la main une crème parfaite pour l'usage général de la maison. La Crème Égypte Bordier de Margue Herriess est supérieure à toute crème crue et étant confiante et stérilisée se conserve pendant un temps indéfini. Faites-en usage pour le café, le thé, le cacao et toutes les choses nécessaires dans le ménage.

Prof. Charles H. H. Prince St., New York.

Hydrozone. To all afflicted with Skin Disease of any kind, I will send One Trial Bottle Free to anyone sending me 10 cents to pay postage. Hydrozone is a harmless germicide. A trial will convince.

Booklet on treatment of diseases sent free on request. Sold by leading druggists.

Prof. Charles H. H. Prince St., New York.

Feuilleton

—DE—

L'Abeille de la N. O.

No 103 commencé le 7 Janvier 1904

LES LARMES DE L'AMOUR.

Grand Roman Inédit

Par PIERRE SALES

QUATRIEME PARTIE.

IX

LE FILS DU CRIMINEL.

Suite.

Jean le dévisagea que que secondes d'un regard un peu aigu;

mais s'il répliquait déjà à l'ironie par de l'ironie, c'est bien de temps pourrait se poursuivre l'entretien?

—Il ne prit donc que le sens des paroles de Clarence et répondit: —Il serait très possible, en effet, que les nôtres se reconnaissent de la façon la plus cordiale.

L'ironie devint un peu plus forte sur les lèvres du duc: —C'est un très heureux phénomène, dit-il. Mais tout phénomène, dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique ayant ses raisons, vous n'allez pas tarder, je pense, à me les faire connaître?

—Je tâcherai de ne pas abuser de vos instants, dit Jean un peu plus sec.

Mais il se rappela aussitôt la désolation peinte sur les traits de Jacques... Il devinait des pleurs dans les yeux de son Arlette... Il lui faudrait lui dire que ce charmant jeune homme, si inopinément dans sa vie, de vant eu être à jamais exclu... Et son visage et sa voix conservèrent le calme le plus diplomatique.

—Nous aurions évidemment, dit-il, les raisons les plus sérieuses de ne désarmer ni l'un ni l'autre... Nous étions des ennemis jeunes gens; nous l'étions d'une façon instinctive, sans avoir encore rien fait pour cela ni l'un ni l'autre... Nous avons ensuite, l'un et l'autre, fait tout

ce qu'il fallait pour cela... Il serait oiseux de rechercher de quel côté furent les premiers torts? —Il me semble, mon cher Jean, que l'esprit le plus partiel ne pourrait s'empêcher de reconnaître que les premiers torts... la première injure, si vous voulez, ne vint pas de moi? —Ceci s'rait à discuter. Je reconnais que je vous outrageai profondément... Mais vous m'aviez pris un bien qui était ce que je considérais comme le plus à moi.

—Personne ne m'en avait avisé... pas même celle qui m'épousa sans amour, alors que je l'adorais, moi! —En êtes-vous bien sûr? interrompit Jean, avec une légère, très légère intonation de sarcasme.

Et le duc hautain répondait: —C'est une chose dont je n'aurais jamais permis de douter à qui que ce soit. Et il me semble que lorsqu'un homme possède une situation comme la mienne, épouse une jeune fille sans fortune... Mais... Il s'interrompit.

—Cette discussion serait bien oiseuse; et ce ne sont évidemment pas ces souvenirs rétrospectifs qui me procureront l'honneur de votre visite?

—Beaucoup de choses, Clarence, qui ne s'expliquent que peu à peu... et pas toutes aujourd'hui... d'amenent chez vous.

Et si je rappelle nos torts mortels, c'est avec le desir très sincère de les effacer de mon côté, et l'espérance que les vôtres vous inspireront un pareil regret.

—Est-ce que, après tant d'années, il n'y a pas prescription? dit le duc, toujours hautain.

—Certains actes peuvent se prescrire devant la justice des hommes... Celle de Dieu? interrompit le duc, avec un air de bonne humeur. Allons nous jouer un chapitre de la morale en action!

—Et, eh, ce n'est quelquefois pas si bête... Mais laissez Dieu tranquille... Je voulais simplement parler de notre conscience... Très sincèrement, malgré la très juste colère que vous aviez provoquée en moi, ma conscience me reproche les angouaises que je vous ai causées, un jour, à vous et à ma sœur... N'en est-il pas de même de la vôtre?

Le duc le contempla, un long moment, avec intérêt, puis déclara nettement: —Pas le moins du monde!

—Ah! fit Jean, la voix un peu glacée.

—Il vaut mieux nous expliquer franchement, n'est-ce pas? —Vous devez apposer que j'ai, autant que vous, l'horreur des situations fausses! —C'est ça que vous venez de demander aujourd'hui... —Pardonnez-moi, vous offrir!

Le duc haussa les épaules. —Surt! Eh bien, je vous l'ai loyalement offerte, il y a vingt ans, au milieu de nos torts réciproques... Alors, oui, tout pouvait s'effacer, d'une loyale poignée de main. Vous avez trop bonne mémoire pour que j'aie besoin de vous rappeler avec quel dédain vous avez entendu tout briser entre nous. Ça été l'immense douleur, l'unique humiliation de la vie de ma femme. Il y a vingt ans que, par vous, existe cet inutile scandale, d'un frère et d'une sœur habitant la même ville, y occupant des situations considérables, et, sans aucun motif explicable, vivant comme des ennemis... Nous avons forcément les mêmes relations: il y a vingt ans qu'on fait partent des prodiges pour que nous ne nous rencontrions pas... Et quand on a fondé l'Automobile-Club, on a fait le pas de demander d'en faire partie, parce que l'on sentait que vous alliez y faire la pluie et le beau temps...

—Vous ne me supposez pas l'esprit assez mesquin pour qu'il y ait eu, de ma part, la moindre opposition? —Je ne vous cite ce détail que pour bien établir que, dans les choses les plus minimes, notre mutuelle antipathie est un de ces faits publics... auquel nous n'allons pas tout d'un coup, donner un démenti... comme des enfants qui se réconcilient après

être envoyé des taloches... Je comprends très bien l'exaspération qui a pu s'emparer de vous lorsque votre fils vous a annoncé qu'il aimait une fille de M. Jean de Vitray... —Ah! vous êtes vraiment bien honnête, mon cher! —Permettez-moi de ne pas railler en tout ceci: l'esprit n'a jamais servi à grand-chose dans les situations graves; et celle-ci l'est à un point... que vous ne pouvez vous imaginer! L'exposez donc fort simplement les choses comme je les sens, comme je les comprends; et l'idée que l'héritier de vos titres et de votre fortune pourrait épouser un enfant naturel... qui, par dessus le marché, se trouve être la fille de votre plus mortel ennemi... oui, cela n'a pu que vous paraître extraordinaire. Et je l'ai dit à votre fils, comme vous avez pu le lui dire vous-même.

—Merci, pour lui, de vos bons avis! —Mais... le voyant si malheureux... j'ai réfléchi; et je me suis demandé si après tant d'années de guerre, notreaine ne pourrait pas s'évanouir dans le bonheur de ces deux enfants!... ce qui, de vous l'assure, serait encore plus avantageux pour vous que pour moi! —Ah! bah!... Je serais curieux de connaître quel avantage une famille possédant notre situation pourrait avoir à s'allier avec un enfant... dont la

Prof. Charles H. H. Prince St., New York.